

CTSD du 20 juin 2013

### Carte scolaire 2013-2014

#### 1) Moyens AED - Surveillance - Collèges

##### Dotations

Dotation 2012	affectations	
126,85	surveillance	115,25
	atelier relais	4
	accompagnement travaux	2
	remplacement	2
	dotation complémentaire	3,6

répartie en octobre 2012

Dotation 2013	affectations	
126,85	surveillance	120,85
	atelier relais	4
	accompagnement travaux	0,5
	ULIS - Dolto	0,5
	remplacement	1

##### Barème académique

La dotation de chaque collège est composée d'une part "surveillance" et d'une part "assistance éducative" calculées en fonction des effectifs comme indiqué ci-dessous:

Part "Surveillance"	
1 surveillant	25 heures (5 heures x 5 nuits) pour 15 internes
1 surveillant	15 heures (3 heures x 5 jours) pour 150 DP
1 surveillant	35 heures par semaines pour 250 élèves

Part "assistance éducative"	
de 0 à 200 élèves	0 heure
de 201 à 250 élèves	17,50 heures
de 251 à 500 élèves	35 heures
de 501 à 1000 élèves	52,50 heures
A partir de 1001 élèves	70 heures

##### Critères départementaux

La particularité de chaque collège a été prise en compte notamment en ce qui concerne:

- l'existence d'un poste de CPE
- l'accompagnement des travaux

#### 2) Moyens - Assistants d'éducation - 1er degré

Le dispositif AED n'est pas maintenu dans le premier degré - hormis pour l'accompagnement du handicap - et a vocation à être remplacé par les emplois d'avenir.

Les 3,5 ETP - AED, dans le premier degré, seront donc supprimés à la rentrée 2013.

Les écoles concernées sont les suivantes:

Ecole maternelle - La Ribambelle - L'Aigle	0,5
Ecole maternelle Prévert / Maupassant - Argentan	0,25
Ecole élémentaire Marcel Pagnol - Argentan	1
Ecole primaire - Le Grand Hazé - Briouze	0,5
Ecole élémentaire Paul Souvray - La Ferté Macé	0,5
Ecole élémentaire Jacques Prévert - La Ferté Macé	0,5
Ecole primaire La Taille - Le Theil sur Huisne	0,25

#### 3) Moyens - AVSco - ULIS - Collège

Une ULIS a été ouverte au collège Dolto de L'Aigle. A ce titre, une dotation de 0,50 emploi d'AVSco sera mis à disposition du collège pour la rentrée scolaire.